



Le Courrier du Nord



Fondé en 1893

Fondé en 1893

Abonnements : 3 mois 4 fr. 50, 6 mois 8 fr. 50, 1 an 16 fr. 50

ABONNEMENTS : 3 mois 4 fr. 50, 6 mois 8 fr. 50, 1 an 16 fr. 50

Publicité : Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal

Mercredi 1er Janvier 1908

MORT DE M. GUYOT-DESSAIGNE, MINISTRE DE LA JUSTICE

1908
A tous nos Amis et Lecteurs nous adressons nos meilleurs souhaits

Nos Ateliers et nos Bureaux étant fermés à l'occasion du Premier jour de l'An, notre journal ne paraîtra pas Demain.

1907

Ne faisons pas trop grise mine, malgré tout, à l'année inféconde qui tombe dans l'Histoire, qui est déjà le passé ; car bien que le canon tonne dans le Nord-Ouest de l'Afrique, elle fut en somme pacifique, elle nous préserva du plus horrible des fléaux. On pouvait, après l'acte d'Algésiras qui régla la chaude alerte de Tanger, espérer en la pénétration pacifique, méthodique et lente, pour l'œuvre de réforme nécessaire. Malheureusement, dès le mois de mars, l'assassinat du docteur Mauchamp nécessita l'occupation d'Oudjda ; depuis, les troubles de Casablanca, les agissements de Rais-souli, la marche de Moulay-Hafid de Marrakech où il s'était fait proclamer sultan, l'attaque des Beni-Snassen montrèrent l'état d'anarchie de l'Empire chérifien et la faiblesse d'Abdul-Aziz, mais nous engageâmes dans des opérations militaires plus étendues que ne comportaient les engagements internationaux et les excitations de journaux financiers, chauvins ou nationalistes pouvaient prévoir.

de deux séances, aux suites d'une affection cardiaque. En somme le bilan de l'année est fort maigre. L'énergie de la Chambre semble s'être épuisée entière sur l'œuvre de la Séparation. L'année 1908 sera-t-elle plus féconde ? Nous donnera-t-elle l'impôt sur le revenu, le rachat de l'Ouest et les traités ouvriers et paysannes ? Souhaitons-le : si elle ne tenait pas les promesses de 1907, le parti au pouvoir, auquel le Parti socialiste ne refuse pas sa collaboration réformatrice, serait avec raison accusé de faillite par le pays.

MORT DE M. GUYOT-DESSAIGNE

M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, dont les dépêches hier matin nous annonçaient la mort foudroyante, était âgé de 74 ans. Le Garde des Sceaux, après la suspension de séance du Sénat, s'était rendu dans la grande salle des conférences, accompagné du directeur de son cabinet ; il ne se sentait nullement indisposé et s'entretenait familièrement avec un attaché de son cabinet, quand il s'affaissa soudain sur le tapis. M. Beidel, chef du service intérieur du Sénat accourut aussitôt et, aidé de deux huissiers, transporta le ministre sur un canapé voisin. Le docteur Raymond, sénateur occupé auprès du malade. La mort avait accompli son œuvre. M. Guyot-Dessaigne vint de succomber aux suites d'une affection cardiaque.

Il était né à Brioude, dans la Haute-Loire, le 25 décembre 1833. Voici les notes biographiques qui marquent les étapes de sa carrière. Fils de M. Guyot, ancien ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées du Puy-de-Dôme, et de M. Dessaigne, ancien député de Clermont-Ferrand sous la monarchie de Juillet ; il était le frère de M. Guyot-Montpoux, député de l'opposition sous l'empire et l'un des 363 réélus en 1877. M. Guyot-Dessaigne étudia au Droit à la Faculté de Paris, fut licencié en 1856 et au barreau de Paris, puis à celui de Clermont-Ferrand. En 1863, il fut nommé substitut à Clermont-Ferrand ; il devint successivement procureur général à Issoudun, avocat général près la Cour d'appel de Riom et juge au tribunal de la Seine. Il démissionna, en 1879 et se retira dans le Puy-de-Dôme. En 1880 il fut élu conseiller général du canton de Cunhal ; il a depuis été constamment réélu maire du chef-lieu de ce canton. En 1885 il fut élu député de Clermont-Ferrand avec la liste républicaine et a toujours conservé son siège. En 1889, il fut chargé du portefeuille de la Justice dans le Cabinet Floquet. Quand il quitta le ministère il se fit inscrire à la gauche radicale et fut président de ce groupe en 1894. En 1895, dans le cabinet Bourgeois, il fut ministre des Travaux Publics. En 1902, M. Guyot-Dessaigne est nommé président de la commission de l'armée. Peu après, il présida la commission des travaux publics et devient membre du Comité consultatif des chemins de fer. Enfin, le 25 octobre 1907, M. Clemenceau prit M. Guyot-Dessaigne à accepter le portefeuille de la Justice, que le député du Puy-de-Dôme a conservé jusqu'à ce jour.

L'INCIDENT DE DOUAI

Comment la calomnie des ennemis de l'enseignement républicain a présenté sous un jour mensonger les paroles d'un professeur du Lycée.

Nos lecteurs sont certainement au courant de l'incident du lycée de Douai, dont nous avons déjà parlé, et qui suivant les journaux réactionnaires serait une manifestation antimilitariste des plus compromettantes pour la sécurité de la Nation.

A la suite de l'enquête très complète à laquelle nous nous sommes livrés, nous croyons avoir acquis le droit de dire que l'incident du lycée de Douai, qui a provoqué non seulement dans la presse locale mais encore dans la presse parisienne une polémique si ardente, a été considérablement grossi, et que les faits, si graves qu'ils soient, ne sont que ce qu'ils sont, et non pas ce qu'ils ont été présentés.

Les ennemis de l'enseignement laïque n'ont pas manqué de donner à ce fait minuscule des proportions colossales, et cela avec leur habileté coutumière.

Un exemple édifiant nos lecteurs : Parmi les propos que leur fertile imagination a prêtés à ce maître, nous relevons le suivant qui est bien le plus sensationnel :

Le professeur se serait vanté d'avoir en 1870 tué le docteur patriote et cela en se réfugiant dans une cave. Or, selon quel âge il avait lors de l'année terrible ?

A peine plus de 10 ans ! Nous d'insisterons plus.

Il nous revient que le personnel si distingué du lycée de Douai n'a pas laissé d'être vivement ému par cette guerre impensable qui lui est faite, et qui serait de nature, si nos maîtres étaient plus nerveux, à leur faire perdre un peu de cette sérénité si nécessaire à ceux qui ont la noble charge d'enseigner la jeunesse républicaine. Mais ils peuvent se rassurer.

L'autorité supérieure, qui ne manque pas de leur recommander leurs devoirs de réserve, n'oublie pas qu'elle a aussi, elle, un devoir à l'égard :

Celui de veiller à ce que justice leur soit toujours faite et à les soutenir vigoureusement contre les mauvais desseins. Ce devoir, elle n'y faillira pas !

LE VIEUX CHARENTAIS

Depuis cinq ou six jours, mais que l'on sût au juste ni comment, ni pourquoi, le père Fousserat avait disparu. Des personnes prétendaient l'avoir vu arriver à la ville, le dimanche matin, quelque temps avant le soleil levé, mais ce n'était là qu'un bruit vague et sur sa maison vide, le mystère n'allait.

Or, le dimanche matin, la nouvelle se répandit soudain que le père Fousserat venait d'être condamné, par le tribunal correctionnel, à six mois de prison pour débaucherie calomnieuse. On se souvenait bien qu'un matin des gendarmes étaient venus chez lui pour le saisir ; quelques chicanes que lui dictaient d'être condamné, par le tribunal correctionnel, à six mois de prison pour débaucherie calomnieuse. On se souvenait bien qu'un matin des gendarmes étaient venus chez lui pour le saisir ; quelques chicanes que lui dictaient d'être condamné, par le tribunal correctionnel, à six mois de prison pour débaucherie calomnieuse.

Le Musée de Douai cambriolé

Bien que cambrioleur-amateur, moi, Alex Will, j'ai enlevé pour trois mille francs de tableaux en plein jour.

Il y a des voleurs qui se cachent, moi je m'affiche ! Rien n'est beau comme d'avoir le courage de ses actes et il est un fait certain que ceux qui ont le plus le cynisme et le plus de « culot » sont toujours les moins pris.

Ainsi j'avoue, et je raconte comment j'ai cambriolé le musée de Douai. Je perdis peut-être la considération de certains gens mais comme je suis persuadé qu'à ma place ils en auraient fait tout autant, je me laisse aller au désir légitime, pervers, égoïste d'écrire dans ces colonnes : Je suis un cambrioleur !

Donner des étrennes à une ville, à un département en lui livrant un fait sensationnel est un acte de bienfaisance. C'est une jouissance que bien peu connaissent. Si vous savez, cependant, ce que c'est facile !

Entré en grand seigneur

Facile comme de rentrer dans un moulin ! L'arrivee en mardi 31 décembre 1907 à 10 h. 43 du matin en face du musée de Douai. A travers les grilles je vois quelques oiseaux qui se chicanent sur les vieilles pierres épaisses et les gargouilles de la façade. Ça ne remue pas du tout mon sentiment. Ça ne remue pas du tout mon sentiment. Ça ne remue pas du tout mon sentiment.

ALEX WILL, document du service anthropométrique

Je soussigné, à la petite porte de la grille. La vieille concierge arrive en faisant sonner tout un trousseau de clefs. « Peut-on visiter le Musée, Madame ? » Parfaitement, parfaitement, Monsieur. Donnez-vous la peine d'entrer...

CHRONIQUE
LE VIEUX CHARENTAIS (suite)

CHRONIQUE
LE VIEUX CHARENTAIS (suite)

CHRONIQUE
LE VIEUX CHARENTAIS (suite)

CHRONIQUE
LE VIEUX CHARENTAIS (suite)

CHRONIQUE
LE VIEUX CHARENTAIS (suite)

CHRONIQUE
LE VIEUX CHARENTAIS (suite)